

Liste des délibérations du Conseil Municipal SÉANCE du 11 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre

Et le 11 décembre à 19 heures,

Date de la convocation :

07/11/2024

les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Nombre de Conseillers : 14

Présents : 10

Présents :

Votants : 13

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Mallaury SOTTIZON (arrivée à 19h10 à/p du point n°1), Laura ESCOBAR, Robert PYOT, Eric MICHOU, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Sandrine BOURGEY, Coralie DA COSTA (arrivée à 19h25 à/p du point n°3),

Absents excusés : Roland BIGAT, Aurélie MASSE, Daniel REVELLO, Alix LARCHEY.

Procurations : 3

de Daniel REVELLO à Robert PYOT, Roland BIGAT à Corrine PERRET, Aurélie MASSE à Germaine BUYRET,

Sandrine BOURGEY est désignée secrétaire de séance à l'unanimité et sera assistée de Laura ESCOBAR.

- ✚ Adoption du Procès-verbal de la séance du 20 novembre 2024 rédigé par Robert PYOT assisté de Sandrine BOURGEY, pour la relecture, sans observation.
Adopté à l'unanimité des 12 votants
- ✚ (Date de la convocation 09/11/2024) Vente de la maison Brunos à Mme Julie ALDIGIER et M. Gabriel TROLLIET, pour un montant de 71000 €.
Adopté à l'unanimité des 12 votants
- ✚ Etat d'assiette des coupes de bois 2025 validant la coupe des parcelles 1_a et 1_b et la désignation de 3 garants : Corrine PERRET, Eric MICHOU et Robert PYOT.
Adopté à l'unanimité des 13 votants
- ✚ Déclaration préalable pour la rénovation du plateau de pesée de la Bascule Publique sise Place Paul Claudel, dont les travaux ont été réalisés en urgence.
Adopté à l'unanimité des 13 votants

- ✚ Déclaration préalable pour déplacement d'un éclairage public rue de Brioux et financement intégral par le TE38 pour un montant net de 6559 €. Adopté à l'unanimité des 13 votants
- ✚ Modification du plan de financement de la rénovation de voiries communales Aides de l'Etat DETR sur voirie inondée de 960 € et sur voirie dégradée 4512 €. Adopté à l'unanimité des 13 votants
- ✚ Augmentation du loyer mensuel de l'appartement T5 sis 136 rue du village de 650 à 680 € hors charges de 34.58 €, à l'entrée de nouveaux locataires. Adopté à l'unanimité des 13 votants
- ✚ Mise à disposition de la salle du Château d'eau à l'association POLY : ce point est retiré de l'ordre du jour, l'association ne souhaitant pas donner suite. Pris acte à l'unanimité des 13 votants
- ✚ Relevé des décisions prises depuis le 20 novembre 2024 (commandes, déclarations préalables, certificat d'urbanisme et DIA). Pris acte à l'unanimité des 13 votants

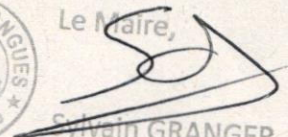
L'ordre du jour étant épuisé, le maire clôture la séance à 21h05.

Liste affichée le 18 décembre 2024

Délibérations mises à disposition du public le 21 décembre 2024



Le Maire,


Sylvain GRANGER